

Le décret sur les psychotropes bientôt promulgué

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Nabil Karoui et Kaies Saied au deuxième tour

La Tunisie aura-t-elle un président en prison ?

Page 3

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4881 - Mardi 17 septembre 2019 - Prix : 10 DA

Les souscripteurs LSP voient rouge

Sit-in hier et un autre le 23 septembre pour dénoncer la Hogra

Page 2

Le coup fumant des Houthis

Par Mohamed Habili

En matière d'attaques au drone contre les installations pétrolières de l'Arabie saoudite, les rebelles houthis n'en sont certes pas à leur coup d'essai, mais avec celles qu'ils viennent de porter, et qui ont fait réduire d'un coup quasiment de moitié la production du plus grand exportateur de pétrole au monde, on peut dire qu'ils ont tapé dans le mille, et qu'ils ont acquis dans ce genre d'opérations une redoutable maîtrise. Il faut, disent les experts, compter en semaines non pas en jours le temps que les réparations prendront avant que la production saoudienne ne retrouve son niveau habituel. L'ampleur des quantités venant à manquer au marché mondial est telle que les prix s'en sont ressentis, augmentant de plus de 10%, alors que rien ne réussissait vraiment jusque-là à les faire partir à la hausse. Mais comme les Américains ont aussitôt annoncé qu'ils allaient puiser dans leurs réserves pour combler ce déficit pour fait de guerre, il ne serait pas étonnant que cette relative importante augmentation des prix s'en trouve rapidement annulée. Le temps est en effet passé où il suffisait de la simple perspective d'une crise quelque part au Moyen-Orient pour que les prix du pétrole prennent leur envol. En ce temps, la réduction de moitié de la production saoudienne aurait eu pour effet de faire faire vers le haut un bond prodigieux au prix du baril. Si cela n'a pas été le cas en l'occurrence, ce n'est pas seulement parce que le pétrole non conventionnel américain a changé la donne sur ce segment du marché mondial.

Suite en page 3

Le corps électoral convoqué le 12 décembre

La classe politique réactivée en perspective du scrutin



Ph/D. R.



Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a convoqué, avant-hier, le corps électoral pour l'élection présidentielle dont la date a été fixée au 12 décembre. Une décision qui n'a pas fait tarder la classe politique à réagir. Lire page 2

Commerce extérieur

Déficit de plus de 4 mds de dollars durant les 7 premiers mois

Page 4

Salon international du livre d'Alger

Le Sénégal invité d'honneur

Page 13

Le corps électoral convoqué le 12 décembre

La classe politique réactivée en perspective du scrutin

■ Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a convoqué, avant-hier, le corps électoral pour l'élection présidentielle dont la date a été fixée au 12 décembre. Une décision qui n'a pas fait tarder la classe politique à réagir.

Par Louiza Ait Ramdane

Le parti de Ali Benflis, Talaie El Hourriyet, a applaudi la mesure prise en vue du déroulement de l'élection présidentielle, en l'occurrence l'installation de l'Autorité y afférente. Pour trancher la participation ou non de Benflis à cette élection, il va falloir attendre la 7^e session ordinaire du comité central du parti prévue pour le 26 septembre prochain. Dans un communiqué sanctionnant les travaux de cette réunion ordinaire mensuelle, tenue avant-hier à son siège national à Alger, le bureau politique du parti a indiqué que l'élection présidentielle est la voie de sortie de crise la plus réaliste, la moins longue, la moins risquée et la moins coûteuse pour le pays aux plans politique, sécuritaire, économique et social. Le document du parti fera remarquer aussi que la création de l'Autorité électorale et l'amendement du régime électoral constituent une avancée notable dans la pratique électorale nationale. Cependant, le parti estime que s'il existe encore des insuffisances dans le dispositif électoral, le régime électoral largement remanié «peut encadrer» les élections présidentielles qui «présentent des garanties acceptables de liberté, de transparence et de crédibilité, l'éradication totale du phénomène de la tricherie électorale relevant également de l'impératif de la moralisation de la pratique politique et de la vie publique». Talaie El Hourriyet a relevé, à cet égard, un nouveau gage, produit du Mouvement populaire, qui «réduit considérablement la marge de la fraude, à savoir, la vigilance populaire durant le



déroulement du scrutin». Il reste, cependant, note la même source, à dissiper les doutes, à apaiser les craintes, à tisser des liens de confiance, à réunir les conditions pour assurer un environnement apaisé favorable à la réussite de ce scrutin salvateur. Concernant le régime électoral qui a été adopté par les deux chambres du Parlement, Talaie El Hourriyet affirme qu'il a atteint les buts qui lui étaient assignés, à savoir la neutralisation des interférences politiques par une mise à l'écart du gouvernement et du ministère de l'Intérieur, l'exclusion de l'appareil administratif, à travers les walis, de la gestion et de la conduite du processus électoral dans l'intégrité de son déroulement, la dépossession des élus locaux, «dans leur

majorité illégitimes», de toutes leurs attributions en matière électorale, et enfin, le tarissement du régime électoral, dans des proportions appréciables, des sources de la fraude électorale. Evaluant l'opération du dialogue menée par le panel de Karim Younés, le parti de Benflis a relevé la prise en charge par ce même panel de la revendication unanime de l'opposition concernant la création d'une autorité électorale indépendante.

Le RND se félicite de la convocation du corps électoral

Le RND est aussi l'un des premiers partis à réagir à la convocation par le chef de l'Etat du corps électoral pour jeudi 12

décembre. Le RND a affiché son optimisme quant au dépassement prochain de la crise, grâce à la prochaine élection présidentielle qui consacrerait le retour à la légitimité constitutionnelle. Selon le parti, cette nouvelle étape à laquelle est parvenue l'Algérie, après un processus de dialogue, a permis d'aboutir à la mise en place de nouveaux mécanismes qui cristallisent la volonté du peuple de protéger sa voix, de faire respecter sa volonté afin de pouvoir choisir son futur président en toute liberté et en toute transparence. Le RND a évoqué, dans un communiqué, les amendements apportés à la loi électorale, en cohérence avec les propositions du panel, notamment la mise en place de l'autorité en charge du proces-

sus électoral et salue le rôle de l'institution militaire qui a accompagné le processus de dialogue, en restant dans le cadre constitutionnel.

Le FFS rejette l'agenda du pouvoir

Pour sa part, le Front des forces socialistes (FFS) rejette totalement l'agenda du pouvoir et condamne son intransigeance et son recours aux institutions illégales rejetées par le peuple algérien. Selon le parti, le pouvoir en place a adopté très rapidement deux projets de loi relatifs aux élections par un Parlement illégal et impopulaire, un acte politique suicidaire et indifférent au rejet du mouvement populaire de ce processus électoral.

MSP : la régularité de la présidentielle dépend de la volonté politique du pouvoir

Selon le MSP, la régularité de la présidentielle dépend de la volonté politique du pouvoir. Pour le parti islamiste, l'Autorité électorale n'est pas le résultat d'un consensus entre le pouvoir et l'opposition réelle. «Il s'agit d'une instance verticale qui n'est pas le résultat d'un dialogue sérieux, souverain entre le pouvoir et les différentes composantes de l'opposition, comme c'est souvent le cas dans les expériences de transitions démocratiques réussies dans le monde», souligne le parti. Quant à la crédibilité de l'Autorité, le MSP préfère attendre le déroulement de la prochaine présidentielle pour se prononcer.

L. A. R.

Les souscripteurs LSP voient rouge

Sit-in hier et un autre le 23 septembre pour dénoncer la Hogra

Les souscripteurs de logement social participatif (LSP) de Draria ne baissent pas les bras en organisant des sit-in pour tenter d'obtenir leur logements le plutôt possible. Ils ont donc organisé hier un sit-in devant la wilaya d'Alger et un autre sit-in sera organisé devant le ministère de l'habitat et de l'urbanisme le 23 septembre. La course après les logements ne finira jamais en Algérie. AADI, LSP, social... toute formules confondu prennent trop de temps pour être remises à leurs bénéficiaires. Les souscripteurs de LSP attendent depuis plus de 10 ans, et à ce jour, ils attendent toujours. Les responsables se rejettent l'arnaque. Ni wali, ni ministre de l'habitat ne donne d'explications à ce retard qui pèse sur les citoyens «souscripteurs à cette formule». Voulant se faire entendre et obtenir des excuses et des explications ce problème, des souscripteurs LSP ont organisé un sit-in hier devant la wilaya d'Alger. En effet, après avoir observé plusieurs mouvements de protestations devant le ministère de l'ha-

bitat et de l'urbanisme, devant la Wilaya et la Direction du logement d'Alger, le représentant de cette dernière avait enfin accepté de les recevoir et de débattre de leurs préoccupations. A savoir, réceptionner les logements que les souscripteurs avaient payés en totalité depuis plus d'une décennie, mais cette réunion n'avait apporter que des promesses nous assurent les souscripteurs de LSP de Draria de 2684 logements. «L'entrevue avec le directeur du logement nous avait donné de l'espoir, ce dernier nous avait promis de prendre sérieusement en charge nos réclamations et de régler enfin ce problème qui dure depuis plus de dix ans. Mais, comme toujours, nous n'avons eu que des promesses», déplorent un souscripteur LSP qui attends son logement depuis 10 ans. un autre souscripteur rencontré hier devant la wilaya d'Alger nous dira lui aussi «ça ne finira jamais. Nous ne savons pas encore combien de temps nous allons pouvoir attendre. Nous ne pouvons plus continuer ainsi. La plupart

d'entre nous sommes à la retraite». Le pire, précisent ce père de famille âgé de 63 ans, c'est que la plupart des souscripteurs continuent de rembourser les crédits contractés auprès des banques pour l'achat de ces logements. «Nous payons des crédits pour des maisons que nous n'habitons pas ! s'ajoute à cela la location ! Vous imaginez ça, on payent la location d'une maison qu'on a pas encore réceptionné, c'est de la folie, pis, c'est de la hogra», le porte-parole des souscripteurs LSP de Draria a fait savoir sur la page facebook qu'ils comptaient reprendre leurs mouvements de protestation jusqu'à ce que les pouvoirs publics répondent à leurs revendications. Bien que ce dernier ait affirmé à maintes reprises que leurs revendications sont du ressort de la Wilaya d'Alger, les souscripteurs ont décidé de passer outre ces affirmations et leur mettre la pression. Ils vont donc organiser un sit-in le 23 septembre, devant le ministère de l'habitat et de l'urbanisme. «Le sit-in, cette fois-ci, sera

d'envergure nationale. Des souscripteurs LSP de quatre wilayas prendront part à ce mouvement de protestation, à savoir, Alger, Bouira, Constantine et Msila», indique le porte-parole des souscripteurs LSP de Draria de 2684 logements. L'autre nouveauté qui marquera ce sit-in, signale-t-il, est la participation, pour la première fois, des entreprises sous-traitantes employées par le maître d'ouvrage, le groupe Benhamadi, pour l'achèvement des chantiers LSP Draria. «Les sous-traitants n'ont pas été payés à ce jour par le maître d'ouvrage. Ils ont donc décidé d'unir leurs forces aux nôtres pour avoir gain de cause», indiquera ce dernier. Enfin, rappelons que les souscripteurs LSP de Draria ont payé leurs logements en totalité et reçu les actes de propriété il y a 12 ans, mais n'ont pas reçu leurs clés à ce jour. Il était prévu que les travaux de chantiers, à l'arrêt, reprennent après la fête de l'Aid el Adha. Mais il n'en est rien à ce jour.

Thinhinene Khouchi

Journée nationale pharmaceutique du Snapo

Le décret sur les psychotropes bientôt promulgué

■ Les textes d'application du nouveau décret exécutif récemment adopté par le gouvernement relatif à la gestion technique des psychotropes sont en cours d'élaboration et seront prochainement finalisés. Une information annoncée hier par Mohamed Miraoui, ministre de la Santé, à l'ouverture de la conférence nationale sur les psychotropes organisée par le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo) à l'hôtel El Aurassi-Alger.

Par Lynda Naili

«**N**otre ministère travaille actuellement à élaborer les textes d'application relatifs au décret exécutif définissant les modalités de gestion des psychotropes dans leurs aspects réglementaires, techniques et sécuritaires, en vue de passer directement à son exécution, une fois publiés sur le "Journal officiel", a en effet annoncé Mohamed Miraoui, ministre de la Santé, ajoutant que ces textes permettront aussi la traçabilité de ces médicaments, depuis leur réception jusqu'à leur arrivée finale dans les pharmacies privées ou hospitalières. Dans ce contexte, rassurant les 800 pharmaciens présents à cette conférence nationale, venus de toutes les wilayas du pays, Meraoui dira que «les pouvoirs publics, en adoptant ce décret exécutif et en publiant la liste nominative et les tableaux de classification des psychotropes, visent essentiellement à garantir la protection du pharmacien qu'il soit privé ou hospitalier, et les prémunir de tous les dépassements auxquels ils étaient exposés par le passé». En outre, soulignant que le dossier des psychotropes est d'«une extrême importance», il demandera aux organisateurs de lui «transmettre l'ensemble des recommandations qui découleront de cette journée d'étude, et ce, dans le cadre des textes réglementaires que nous sommes en phase d'élaboration». Autre nouveauté évoquée par le premier responsable du secteur de la Santé, concerne le projet consistant en la prochaine «création de pharmacies annexes dans les wilayas du Sud», et ce, dira-t-il, en vue de «renforcer le travail accompli par l'institution militaire dans le domaine de la santé au profit des habitants de ces régions enclavées» et ce, en coordination avec les professionnels de la pharmacie. Abordant la question de l'industrie pharmaceutique nationale, le ministre



dira que «des efforts ont permis d'atteindre une production nationale à hauteur de 52 % durant le dernier quinquennat et de réduire le taux d'importation de ces produits de 27%, sachant que celui-ci n'a augmenté que de 3% entre 2014 et 2018». Dans ce contexte, il fera part de «l'existence de 92 unités de production actives et de 244 autres en voie de réalisation».

«Les pharmaciens ne veulent plus continuer à exercer dans la peur d'être assassinés ou emprisonnés»

Pour sa part, Messaoud Belambri, président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo), relatant «les conditions difficiles voire dangereuses» que vivent les pharmaciens au quotidien dans l'exercice de leur fonction, dira que «certes la loi 04-18 est en cours de révision, un nouveau décret exécutif a été adopté par le gouvernement et est en voie de publication, et les tableaux de classification des psychotropes ont été officiellement envoyés par le ministère de la Santé à tous les ministères et institutions concernés en vue de leur exploitation,

mais les pharmaciens ne se sentent toujours pas en sécurité. Car au quotidien leur tâche s'avère extrêmement sensible et difficile, voire dangereuse». Une situation d'autant plus grave, relèvera-t-il, que «face au détournement d'usage de ces produits et aux risques juridiques encourus, de nombreux pharmaciens ont tout simplement abandonné la détention de ces médicaments ou s'abstiennent d'honorer certaines prescriptions médicales». «Ce n'est pas la meilleure des solutions, poursuivra-t-il, mais pour de nombreux pharmaciens, c'est une attitude à résultat garanti qui met leur vie en sécurité et qui les met à l'abri des risques et incompréhensions judiciaires ou des menaces de la délinquance». «Les pharmaciens ne veulent plus continuer à exercer dans la peur d'être assassinés ou emprisonnés parce qu'ils ont accompli leur devoir en honorant les prescriptions médicales en mettant à disposition des citoyens des médicaments essentiels psychotropes», a-t-il ajouté, tout en appelant à l'accélération des textes adoptés sur le «Journal officiel». «Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut des changements urgents, mais ces changements tardent à venir malgré les efforts fournis», a-t-il déploré.

Aussi, soulignant que les psychotropes représentent «un dossier sensible de par leur nature et la catégorie de malades auxquels ils sont destinés», il a ajouté que l'application de ce texte permettra d'«offrir des conditions plus sûres aux pharmaciens dans l'exercice de leur profession». Par ailleurs, évoquant la crise politique actuelle, sans toutefois aller dans plus de commentaires, Messaoud Belambri, avant de conclure son intervention, a fermement déclaré que «le Snapo, dans le cadre de sa participation au mouvement de la société civile qu'il soutient, s'engage pleinement dans les discussions (de ce mouvement) en vue de trouver des solutions». De son côté, Lotfi Benbahmed, président de l'Ordre national des pharmaciens, a rappelé «le vide juridique» existant depuis la loi sanitaire de 1985 en matière de gestion des psychotropes, notant les efforts engagés par les pouvoirs publics pour y remédier. La promulgation du prochain décret donnera «une traçabilité» à toute la chaîne du médicament d'une part, et favorisera «un cadre de coopération» pour la gestion de celui-ci, d'autre part, s'est-il félicité, notant que cette question interpelle, outre le secteur de la Santé, les services douaniers ainsi que les différents corps constitués. En outre, il a notamment souligné la distinction à établir entre «la faute professionnelle et le délit» s'agissant de la délivrance des psychotropes par le pharmacien, plaidant pour «une levée de la criminalisation» de ce dernier, sachant que depuis 2017, environ 20 pharmaciens ont été condamnés en première instance. Deux d'entre eux ont été condamnés à la prison ferme en dernière instance pour délivrance de psychotropes sur «ordonnance de complaisance». «Le prochain décret permettra au pharmacien de connaître les limites de ses responsabilités tout en exerçant sa profession dans des conditions plus sécurisées», a conclu Lotfi

LA QUESTION DU JOUR

Le coup fumant des Houthis

Suite de la page une

Un deuxième facteur joue à la baisse : la crise économique dans laquelle s'attarde l'économie mondiale depuis un certain nombre d'années, et que la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine a naturellement aggravée. Jusqu'à ce que ce grand coup soit asséné par les Houthis, les prix du pétrole étaient sur leur déclin, au point que le mot d'ordre de baisse de la production revenait en force tant du côté de l'Arabie saoudite que de la Russie, seul moyen en effet d'enrayer leur baisse. Il en faudrait un deuxième d'une précision aussi chirurgicale pour que ce soit la production saoudienne dans sa totalité qui manque à l'approvisionnement du monde, et que les prix retrouvent leur niveau d'avant le retournement de 2014. Le plus probable toutefois est que cela ne se produira pas, sinon cela voudrait dire que les Houthis ont mis complètement hors circuit la production saoudienne, ce qui suppose pour eux une victoire éclatante dans une guerre inégale. Les Américains qui cherchent à ramener les Iraniens à la table des négociations, relativement à leur programme nucléaire, ont cru bon par la bouche de leur secrétaire d'Etat de les désigner comme les véritables auteurs de ces attaques au drone pourtant dûment revendiquées par les Houthis. Le seul argument avancé par Mike Pompeo à l'appui de son accusation, c'est que l'on ne sait pas d'où les drones sont partis. Voilà un aveu qui devrait booster le prix du baril. Car si l'on ne sait pas d'où les drones ont décollé, on peut aussi ignorer qui les a lancés. Or jusque-là tout le monde pensait naïvement que rien ne pouvait voler au-dessus des installations pétrolières de l'Arabie saoudite qui ne soit aussitôt repéré avant d'être remonté à sa rampe de lancement. Moralité : les Houthis peuvent récidiver.

M. H.

Nabil Karoui et Kaies Saied au deuxième tour

La Tunisie aura-t-elle un président en prison ?

Un publicitaire en prison contre un universitaire sans parti politique : les deux premières places de l'élection présidentielle en Tunisie ont été revendiquées par des candidats «anti-système», mais les résultats n'ont pas été confirmés officiellement et le pays se retrouvait hier matin dans un épais brouillard politique. Le deuxième tour aura lieu le 13 octobre. Si le scénario se confirme, la Tunisie risque d'avoir, éventuellement, un président en prison. En effet, ces résultats sont un véritable coup de tonnerre qui sanctionne la classe politique tunisienne au pouvoir depuis la révolution de 2011 et ouvre une période d'immense incertitude dans le pays pionnier du prin-

temps arabe. Le scrutin, pour lequel s'affrontaient 26 candidats, s'est déroulé sur fond de grave crise sociale et économique, et dans une atmosphère de rejet des élites politiques. Nabil Karoui, homme d'affaires en prison sous le coup d'une enquête pour blanchiment et fraude fiscale, et Kaies Saied, commentateur politique et constitutionnaliste, deux outsiders se présentant comme des candidats «anti-système», ont revendiqué leur qualification dimanche soir, sur la foi de deux sondages d'instituts privés tunisiens. Mais l'Isie, l'instance des élections, n'a pas donné de chiffres officiels, prévus au plus tard aujourd'hui. Elle n'a fourni que la participation, 45,02%, un faible taux au regard

des 64% du premier tour de la présidentielle en 2014. Selon les instituts privés Sigma Conseil et Emrhod, Kaies Saied est arrivé en tête avec environ 19% des voix devant Nabil Karoui, crédité de quelque 15% des suffrages. Le candidat du parti d'inspiration islamiste Ennahda, Abdelfattah Mourou, est donné troisième avec 11 à 12,5% des voix. Ennahda a souligné que seule l'Isie était habilitée à donner des résultats. «Nos propres résultats diffèrent, mais nous allons attendre d'en être sûrs», a déclaré dimanche soir le député d'Ennahda, Samir Dilou. Le Premier ministre Youssef Chahed, qui s'annonce comme un des grands perdants du scrutin, s'est inquiété pour sa part de

la faible participation, «mauvaise pour la transition démocratique», et a mis en cause la fragmentation de son camp libéral et centriste. Des Tunisiens approchés hier par l'agence de presse nationale ont, à l'unanimité, affirmé «ne pas accorder du crédit à ces informations» et qu'ils attendaient les résultats de l'Isie pour «dissiper le doute». «Oui j'ai eu vent des informations selon lesquelles deux candidats sont passés au deuxième tour. Mais je reste méfiant, d'autant plus que l'Isie a mis en garde contre ce genre d'annonce...», a souligné Mohcen, rencontré en plein boulevard Bourguiba. «Il y a certes des informations donnant deux candidats vainqueurs du scrutin

d'hier. Mais je préfère rester méfiant et attendre les résultats officiels de l'Isie», a indiqué pour sa part Salwa, rencontrée également au centre-ville, alors qu'elle se précipitait à acheter un journal chez un buraliste de la place. Les résultats rapportés par des médias ont été qualifiés par tous les Tunisiens de «surprenants et inattendus». Les deux candidats en question, souligne-t-on, «n'étaient pas donnés favoris et leurs parcours politique ne revêt aucun caractère exceptionnel». Certains titres de presse ont qualifié les résultats, tout en rapportant les informations en question, de «séisme politique». D'autres ont parlé d'«un scénario inattendu».

Meriem Benchaouia

Commerce extérieur

Déficit de plus de 4 mds de dollars durant les 7 premiers mois

■ La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 4,41 milliards de dollars durant les sept premiers mois de 2019, contre 3,05 milliards de dollars à la même période en 2018, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Par Sélim O.

Les exportations algériennes ont atteint 21,64 milliards de dollars (mds usd) durant les sept premiers mois de 2019, contre 23,68 mds usd à la même période de l'année dernière, soit une baisse de -8,59%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Pour les importations, elles ont atteint 26,05 mds usd, contre 26,73 mds usd, enregistrant également une baisse de -2,52%. De janvier à juillet derniers, les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 83,07%, contre 88,59% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger durant les sept premiers mois de l'année en cours, soit 93,02% du volume global des exportations, en s'établissant à 20,13 mds usd, contre près de 21,99 mds

usd à la même période 2018, en baisse de (-8,45%). Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours marginales, avec 1,51 md usd, ce qui représente 6,98% du volume global des exportations, contre 1,69 md usd à la même période en 2018, en baisse de -10,49%, précisent les données de la DEPD. Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 1,13 md usd (contre 1,33 md usd) en baisse de -15,01%, des biens alimentaires avec 238,86 millions usd (contre 224,80 millions usd) en hausse de 6,25%, des biens d'équipement industriels avec 62,53 millions usd (contre 57,14 millions usd) en hausse de 9,43%. Elles étaient composées aussi des produits bruts avec 59,85 millions usd contre 58,01 millions, en hausse de 3,16%, les biens de consommation non alimentaires, avec 22,52 millions usd, contre 21,92 millions usd, en hausse de 2,74% par rapport à la même période de comparaison, et enfin les biens d'équipements agricoles avec 0,20 millions usd contre 0,09 millions usd en hausse de plus de 120%.

Énergie et lubrifiants : chute de plus de 53% des importations

Pour ce qui est des importations, cinq groupes de produits sur les sept que contient la structure des importations ont reculé durant les sept premiers mois de l'année en cours et par rapport à la même période de l'année écoulée. En effet, la facture d'importation du groupe énergie et lubrifiants (carburants) a chuté de 53,01%, en s'établissant à



331,22 millions usd, contre près de 705 millions usd. Les biens alimentaires, dont les importations se sont chiffrées à 4,873 mds usd contre 5,177 mds usd, enregistrant ainsi une baisse de -5,86%, selon les Douanes. Même tendance a été enregistrée pour les biens d'équipements agricoles qui ont totalisé 299,10 millions usd, contre 328,72 millions usd (-9,01%), les biens d'équipements industriels avec 8,73 mds usd contre 9,15 mds usd (-4,55%) et enfin les biens de consommation (non alimentaires) avec 3,88 mds usd contre 3,90 mds usd (-0,50%). En revanche, deux groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison. En effet, les importations des demi-produits ont

totalisé 6,71 mds usd, contre près de 6,34 mds usd (+5,88%) et les produits brut qui ont atteint 1,22 md usd, contre 1,12 md usd (+8,53%).

La France, 1^{er} client de l'Algérie et la Chine son 1^{er} fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, durant les sept premiers mois de l'année en cours, les cinq premiers clients du pays ont représenté plus de 53% des exportations algériennes.

A ce titre, la France, maintient sa place de principal client du pays avec 2,939 mds usd, (13,58% des exportations algériennes globales), en hausse de 10,28%, suivie de l'Italie avec 2,855 mds usd (13,19%),

l'Espagne avec 2,549 mds usd (11,78%), les États-Unis avec 1,788 md usd (8,26%) et la Turquie avec 1,418 md usd (6,55%).

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de l'Algérie, les cinq premiers ont représenté plus de 50 % de janvier à juillet dernier. Les cinq principaux fournisseurs de l'Algérie sont : la Chine qui maintient toujours sa première place avec 4,869 mds usd (près de 18,7% des importations globales algériennes), en hausse de 18,37%, suivie de la France avec 2,513 mds usd (9,65%), de l'Espagne avec 1,938 md usd (7,44%), de l'Allemagne avec 1,933 md usd (7,42%) et l'Italie avec 1,867 md usd (7,17%).

S. O./APS

Autorité de régulation de l'audiovisuel

Les médias audiovisuels appelés à réserver un créneau à l'information juridique

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a appelé, lundi dans un communiqué, les médias audiovisuels à accorder un intérêt à l'information juridique à travers des émissions spécialisées associant les citoyens et les juristes. «Dans le cadre de leur mission de service public, les médias audiovisuels sont appelés à réserver un créneau à l'information juridique à travers des émissions pertinentes», en s'appuyant notamment sur le «Journal officiel», les délibérations des deux chambres du Parlement, les différentes «lois promulguées ou à l'examen,

ainsi que les textes d'application», a précisé l'ARAV dans son communiqué. Estimant que la notion d'information juridique procède d'une évidence, à savoir que «le citoyen ne saurait être actif que s'il est au fait de ses droits, consacrés par la Constitution et la loi», l'ARAV relève que le large débat, au vu de la Constitution et de la loi, concernant l'élection présidentielle attendue ainsi que le régime électoral et l'Autorité nationale indépendante des élections, a montré «une soif de connaissances pour la loi». Partant, l'Autorité appelle les médias audiovisuels à accorder

«tout l'intérêt nécessaire» à ces deux lois et à l'information juridique, qui est à même de contribuer à «la consécration de l'Etat de droit qui repose essentiellement sur la connaissance par le citoyen de ses droits et devoirs», ajoute la même source. Pour s'acquiescer, avec objectivité et professionnalisme, cette tâche l'ARAV préconise de «tenir compte des niveaux des différents destinataires dans la conception des émissions pertinentes», en veillant à les diversifier afin d'expliquer et de simplifier la compréhension des différents textes juridiques en associant les citoyens, les

juristes et les parlementaires. Relevant l'impératif d'éclairer l'opinion publique nationale sur le fait que les activités de l'Etat, au niveau central et décentralisé, et de l'ensemble des secteurs, s'adosent obligatoirement à la loi, dans toutes ses expressions, l'ARAV explique qu'un citoyen connaissant ses droits et devoirs ne peut que contribuer, par son civisme, à la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, en la dénonçant et en la signalant aux institutions de l'Etat, conclut le communiqué.

Ghani F.

Tébessa

Des dizaines d'habitations inondées suite aux pluies torrentielles

Des pluies torrentielles accompagnées de grêle, ont inondé dimanche soir des dizaines d'habitations dans plusieurs quartiers dans la ville de Tébessa, a annoncé lundi la direction locale de la Protection civile. Les différentes unités de la Protection civile de la wilaya de Tébessa étaient intervenues jusqu'à des heures tardives dans la nuit de dimanche à lundi pour le pompage des eaux depuis des maisons dans plusieurs quartiers de

Tébessa, notamment les cités «1^{er} Novembre 1954», «30 logements» et «60 logements» a précisé un communiqué de ce corps constitué. Les sapeurs-pompiers sont également intervenus pour secourir des usagers de la route bloqués par les eaux pluviales, a ajouté la même source, soulignant que cinq voitures emportées par les eaux ont été secourues aux quartiers de «La Rocade», «Wiam» et «Fatima Zohra», ainsi que sur la RN 10 à l'entrée

du chef-lieu de la wilaya. Un accident de la circulation a été également signalé sur un axe du chemin de wilaya (CW) N 8 dans la région de «Douken», où un véhicule a dérapé et s'est renversé a fait savoir la source, ajoutant que les éléments de Protection civile ont secouru les blessés sur les lieux. En outre, la direction locale de la Protection civile, en coordination avec plusieurs secteurs, a mis en place un dispositif de sécurité pour faciliter

et contrôler le trafic routier au niveau des routes principales et secondaires, a-t-on noté rappelant que la RN 10 a été partiellement fermée à la circulation. Les mêmes services ont également renforcé les points de contrôle des différents oueds du chef-lieu de wilaya ainsi que dans les autres communes pour pallier tout éventuel dégât matériel ou humain en cas d'inondation, a-t-on conclu.

Ali Y.

Après les attaques contre l'Arabie saoudite

Les prix du pétrole grimpent de plus de 10%

■ Les cours du pétrole ont grimpé de 10%, hier matin en Asie, deux jours après les attaques contre des infrastructures pétrolières en Arabie saoudite qui ont entraîné une réduction de la moitié de sa production. Vers 02h10 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en octobre, gagnait 5,38 dollars, soit 9,81% à 60,23 dollars, dans les échanges électroniques en Asie.

Par Salem K.

Le baril de Brent de la mer du Nord, référence européenne, pour novembre, prenait lui 6,65 dollars, soit 11,04% à 66,87 dollars. Les rebelles yéménites Houthis, soutenus par l'Iran et qui font face depuis cinq ans à une coalition militaire menée par Ryad, ont revendiqué ces attaques contre les installations du géant public Aramco. Elles ont provoqué une réduction brutale de production de 5,7 millions de barils par jour, soit environ 6% de l'approvisionnement mondial. Hier, le Brent a brièvement gagné jusqu'à près de 20%, tandis que le WTI a gagné jusqu'à 15%. Les Etats-Unis se sont déclarés dimanche «prêts à riposter» aux attaques de drones. Le président américain Donald Trump a également annoncé dimanche avoir autorisé l'utilisation de réserves stratégiques américaines de pétrole si besoin, pour compenser la baisse de production de l'Arabie saoudite. Samedi, le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo avait affirmé qu'il n'y avait aucune preuve que cette «attaque sans précédent contre l'approvi-



P.V.D. R.

sionnement énergétique mondial soit venue du Yémen», accusant l'Iran d'être à l'origine de l'attaque et assurant que les Etats-Unis allaient œuvrer pour assurer l'approvisionnement des marchés. Téhéran a jugé ces accusations «insensées» et «incompréhensibles», par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abbas Moussavi, qui a laissé entendre

qu'elles avaient pour but de justifier «des actions futures» contre l'Iran.

L'Arabie en passe de restaurer le tiers de sa production

Le Royaume d'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de brut, devait rétablir hier au moins un tiers de la production

perdue en raison des attaques de samedi contre ses installations pétrolières, selon des experts. Les attaques contre l'usine d'Abqaiq et le gisement de Khurais ont coupé la production saoudienne de moitié en la réduisant de 5,7 millions de barils, provoquant des ondes de choc sur les marchés pétroliers. Le ministre saoudien de l'Energie, le prince Abdel Aziz

ben Salmane, a déclaré que le royaume utilisera ses vastes stocks pour compenser en partie la perte de production, et les Etats-Unis ont également autorisé le recours à leurs réserves. Le bulletin spécialisé Energy Intelligence a indiqué, en citant des sources industrielles, que le géant saoudien Aramco était «sur le point de rétablir jusqu'à 40% de la production perdue», soit environ 2,3 millions de barils par jour. Citant des sources proches du dossier, le «Wall Street Journal» écrit qu'il faudrait des semaines pour rétablir la pleine capacité de production. La télévision saoudienne Al-Arabiya a indiqué hier qu'Aramco était prêt à redémarrer les opérations à Khurais qui traite 1,5 million de barils par jour. L'Arabie saoudite, poids lourd de l'Opep, pompe 9,9 millions de barils par jour, soit près de 10% de la demande mondiale, dont 7 millions de barils par jour sont destinés à l'exportation. Le royaume dispose également d'une capacité inutilisée d'environ deux millions de barils par jour qu'il peut utiliser en période de crise. S. K.

Chine

Le marché de l'emploi reste stable entre janvier et août 2019

Le MARCHÉ chinois de l'emploi est resté stable de manière générale au cours des huit premiers mois de l'année, avec des créations d'emplois atteignant 89,5% de l'objectif annuel. Un total de 9,84 millions de nouveaux emplois urbains ont été créés entre janvier et août, a indiqué le Bureau d'Etat des statistiques (BES). Le taux de chômage urbain au sens du recensement a chuté de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 5,2% le mois dernier, selon les données du BES. Le taux de chômage des 25-59 ans, qui représentent la majorité des actifs, s'est établi à 4,5% en août, contre 4,6% en juillet, ont montré les données du BES. En outre, le taux de chômage dans 31 grandes villes était de 5,2%, indique le BES. Le taux de chômage urbain au sens du recensement est calculé sur la base du nombre de chômeurs qui ont participé au sondage dans les zones urbaines, dont les travailleurs migrants. Il a été introduit pour la première fois en 2014 pour mieux refléter le marché du travail et servir de complément au taux de chômage urbain enregistré par le ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale. K. D.

Changes

L'euro stable face au dollar

L'euro restait stable face au dollar hier, dans un marché des changes globalement plutôt calme face à la flambée des cours du pétrole provoquée par une attaque de drone sur des installations saoudiennes. Vers 08h30 GMT, l'euro perdait 0,12% face au billet vert, à 1,1060 dollar. Les prix de l'or noir s'envolaient d'environ 8% hier à la suite d'une attaque contre des installations pétrolières en Arabie saoudite qui a entraîné une réduction de moitié de la production du premier

exportateur mondial. «Les répercussions sur le marché des changes ont été modestes jusqu'ici», a souligné Lee Hardman, analyste pour MUFG. Selon Ulrich Leuchtmann, analyste pour Commerzbank, cette réaction «limitée à juste titre» s'explique par le fait que l'envolée pourrait être temporaire «du moins si la production reprend rapidement». Pour l'instant, l'incertitude demeure sur le délai avant un retour total à la normale. Si l'impact sur le marché des changes a

été limité, il n'a pas non plus été inexistant. «Les devises des pays producteurs de pétrole (le dollar canadien, le rouble, et la couronne norvégienne) se sont appréciées, en plus d'une légère aversion au risque qui a bénéficié au yen et au franc suisse», a commenté M. Leuchtmann. «Des chocs comme cela sur les prix du pétrole sont une mauvaise nouvelle pour la croissance», a renchéri Neil Wilson, analyste pour Markets.com. En période d'incertitudes économiques ou poli-

tiques, les valeurs refuges, comme le yen, le franc suisse ou bien l'or, ont tendance à s'apprécier. Plus largement cette semaine, l'évolution du dollar sera surtout influencée par les négociations commerciales sino-américaines et par la réunion de la Réserve fédérale américaine, qui doit annoncer mercredi sa décision concernant ses taux d'intérêt directeurs, ont jugé Irene Cheung et Dhiraj Nim, analyste pour Australia and New Zealand Banking Group. Mahi O./APS

Énergie

Le Vietnam devrait importer du gaz naturel à partir de 2021

Le Vietnam devrait importer de 1 à 4 milliards de m³ de gaz naturel liquéfié par an à partir de 2021 pour répondre à la demande croissante en énergie. Ces importations devraient atteindre 6 à 10 milliards de m³ à partir de 2026, selon le ministère vietnamien de l'Industrie et du Commerce qui attribue cette situation à la capacité actuelle de production de gaz du Vietnam, de 8 milliards de mètres cubes par an, qui commencerait à diminuer à partir de 2023. Le Vietnam envisage de tripler sa capacité de production d'électricité à partir du gaz naturel, passant de 7 200 MW à 19 000 MW d'ici à 2030, ce qui nécessitera 22 milliards de m³ par an, dont 50% issus des importations. Le Vietnam devrait suivre les autres pays d'Asie du Sud-Est en

matière d'importation de gaz naturel liquéfié. La Thaïlande a été la première à importer en 2011, tandis que l'Indonésie, un ancien exportateur, commencera à importer après 2020. L'économie en croissance rapide du pays le rend avide d'électricité car son potentiel hydro-

électrique est presque pleinement exploité et les réserves de pétrole, de gaz et de charbon s'épuisent. Le pays de l'Asie du Sud-Est devrait faire face à des coupures de courant dès l'année prochaine en raison du retard de nombreux projets, avait annoncé le ministère de l'Industrie et du

Commerce en juin dernier. Le Vietnam devrait mobiliser 150 milliards de dollars d'ici à 2030 pour développer son secteur de l'énergie, la demande devant augmenter de 8% par an au cours de la prochaine décennie, a annoncé la Banque mondiale l'année dernière. N. T./ Agences

Céréales

Le blé stable, soutenu par la Bourse de Chicago et l'euro

LES PRIX du blé étaient stables hier à la mi-journée, soutenus par Chicago et le faible niveau de l'euro face au dollar. «On a un euro qui aide nos marchés à se tenir», soulignait Gautier Le Molgat, analyste au cabinet Agritel. D'autre part, les prix ont globalement grimpé ces derniers jours à la Bourse de Chicago, mais «ce n'est pas tout à fait le cas dans la mer Noire», relevait M. Le Molgat. Concernant le maïs, le rapport hebdomadaire de FranceAgriMer dégrade légèrement la proportion de maïs bon à très bon à 60% (contre 61% la semaine dernière). Sur Euronext, la tonne de blé reculait de 25 centimes d'euro sur l'échéance de décembre, à 170 euros, et était inchangée sur l'échéance de mars, à 174,50 euros, pour environ 6 000 lots échangés. La tonne de maïs, elle, progressait de 25 centimes, tant sur l'échéance de novembre à 163 euros, que sur celle de janvier à 168,25 euros, pour environ 150 lots échangés. R. E.

Sidi Bel-Abbès

Plus de 2 000 logements publics locatifs seront distribués avant la fin de l'année

■ La daïra de Sidi Bel-Abbès prévoit la distribution de plus de 2 000 logements publics locatifs à travers ses communes «avant la fin de l'année en cours», a-t-on appris du chef de daïra.



PH. > D. R.

Par Nassima A.

Le même responsable a indiqué qu'il sera procédé à la distribution de ce quota de logements

à travers les communes de Tilmouni, Sidi Lahcène et Sidi Bel-Abbès à la fin de l'année 2019, signalant que ces logements connaissent un taux d'avancement «appréciable» et

seront réceptionnés avec toutes les commodités nécessaires. Il est prévu la réception de 1 080 unités dans la commune de Tilmouni, en plus de 1 000 logements dans la commune de Sidi

Lahcène et 400 sur le chemin de Zerouala, dans la commune de Sidi Bel-Abbès, a-t-il détaillé. Le même responsable a assuré que ces logements, destinés à la résorption de l'habitat précaire, seront réservés aux familles occupant actuellement des habitations précaires, ajoutant qu'il a été procédé au recensement de l'ensemble des constructions illucites. En ce qui concerne les commissions d'enquête, le chef de daïra de Sidi Bel-Abbès, a révélé que cette opération est toujours en cours. «Les enquêtes sont en cours et concernent ceux ayant déposé leurs dossiers de demandes de logements depuis 2011. Une fois l'enquête achevée, il sera procédé, par la suite, au traitement des dossiers de demandes de logements déposés depuis 2012 et 2013». Pour rappel, il a été procédé la semaine dernière à la distribution de 920 logements de type publics locatifs dans la

commune de Tilmouni, dans le cadre d'un important programme de logements comprenant 2 000 unités au niveau du site-pilote qui comprend également 179 locaux commerciaux et établissements éducatifs de différents paliers dont deux écoles primaires, un CEM et un lycée, ont été réceptionnés.

N. A./APS

Bordj Bou Arreridj

3 milliards DA pour l'aménagement des cours d'eau de plusieurs communes

Une enveloppe financière de plus de trois milliards de dinars a été allouée à la wilaya de Bordj Bou Arreridj pour le projet d'aménagement des oueds de certaines communes, a indiqué le directeur local des ressources en eau, Mourad Ben Houria. Le projet qui s'inscrit dans le cadre du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales vise à protéger les communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj exposées aux risques d'inonda-

tions et de crues, a indiqué la même source. Cet ambitieux projet va permettre de prévenir les drames provoqués par les crues soudaines dans 12 communes à risque, à l'instar de Bordj Ghdir, Hesnaoua, Medjana, El Yachir, El Ache, Khelil, El Mhir, Ras El Oued, Ghilassa, Ain Taghourt et le chef-lieu de wilaya, a indiqué M. Ben Houria, révélant que les différents chantiers programmés devraient être lancés «très prochainement»

et ce, dès le parachèvement des procédures administratives et la désignation des entreprises de réalisation. Dans ce contexte de prévention contre les risques d'inondations, le directeur local des ressources en eau a appelé les citoyens à «faire preuve de civisme et à veiller à ne pas jeter les ordures et les déchets des chantiers de manière anarchique» afin d'éviter de boucher les regards du réseau d'assainissement et d'évacuation des

eaux pluviales. Il a signalé que les autorités de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont adopté une série de mesures en prévision de la saison des pluies dont le nettoyage des caves des bâtiments, le curage des égouts et la réparation des nids de poules. Pour rappel la ville de Bordj Bou Arreridj a été frappée le 24 septembre 1994 par de terribles inondations qui avaient coûté la vie à 14 personnes et fait plus de 800 familles sinistrées. **Samy Y.**

Constantine

Plus de 400 nouveaux postes budgétaires attribués au secteur de l'Éducation

Pas moins de 406 postes budgétaires ont été accordés au secteur de l'Éducation dans la wilaya de Constantine au titre de la rentrée scolaire 2019-2020, a-t-on appris auprès du directeur de l'éducation, Mohamed Bouhali. Ces postes sont destinés à renforcer l'encadrement pédagogique et administratif, la prochaine rentrée scolaire, en vue de combler les

insuffisances du personnel signalées dans les trois paliers scolaires, a précisé, le même responsable. Un total de 291 postes parmi le nombre global concerne des enseignants tous cycles confondus dont 200 postes de l'Ecole nationale supérieure (ENS) et 91 autres relevant de la liste d'attente des concours organisés ces dernières années dans la wilaya, selon le même

responsable. Il a ajouté dans ce même contexte que le reste de ces postes est réparti sur 88 postes, réservés aux directeurs des écoles primaires tandis que 27 autres ont été consacrés au corps administratif. M. Bouhali a estimé «suffisant» ce nombre de poste pour assurer la couverture de l'ensemble des établissements scolaires de la wilaya aussi bien en zones urbaines

que celles rurales. La rentrée scolaire a été marquée, dans la wilaya de Constantine, par la réception de trois lycées, huit collèges d'enseignement moyen et vingt groupes scolaires, ce qui a porté le parc infrastructurel dans cette wilaya à 632 établissements dont 417 écoles primaires, 147 CEM et 68 lycées, a-t-on fait savoir.

N. T.

Tindouf

Réhabilitation de 28 établissements primaires

Pas moins de 28 écoles primaires dans la wilaya de Tindouf ont fait peau neuve à l'occasion de la nouvelle rentrée scolaire 2019/2020 dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation dans la région, a-t-on appris des services de la wilaya. Retenues au titre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour

une enveloppe d'un milliard DA, les opérations de réhabilitation et d'aménagement ont porté sur la rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, l'aménagement des cours et cantines et d'autres installations socio-pédagogiques, a indiqué le wali de Tindouf, Amoumène Marmouri en marge de sa tournée d'inspection au

niveau de certains établissements scolaires. Le chef de l'exécutif de la wilaya de Tindouf a, à cette occasion, exhorté les responsables concernés d'œuvrer pour assurer les actions permanentes d'entretien et de nettoyage des établissements scolaires en vue d'améliorer les conditions de scolarisation et d'acquisition au profit des scolarisés.

Les établissements scolaires de la wilaya de Tindouf ont été dotés, de transformateurs électriques nécessaires à la climatisation, notamment en périodes grandes chaleurs, en plus de la réalisation de l'éclairage public et d'autres installations nécessaires.

Y. H./APS

Formation professionnelle à Mila

Introduction de 4 nouvelles spécialités

LES SPÉCIALITÉS pour les adhérents à la formation professionnelle de Mila ont été renforcées au titre de la nouvelle année par 4 nouvelles spécialités, a-t-on appris du chef de service de suivi de la formation et de l'enseignement professionnels auprès de la direction locale. Le contrôle et l'emballage des produits laitiers, la gestion et la récupération des déchets, figurent parmi les nouvelles spécialités proposées et qui seront sanctionnées en fin de cycle par des diplômes de technicien supérieur, a précisé Mohamed Bouziane, faisant état de l'ouverture également de 2 autres spécialités en formation qualifiante à savoir aide plombier et agent de sécurité et de prévention. Avec l'intégration de ces spécialités, le nombre des spécialités disponibles à travers les 17 établissements de formation professionnelle que compte la wilaya passe à 116 spécialités dans 19 filières professionnelles sur les 23 filières inscrites dans la nomenclature nationale de l'année 2019. Les filières disponibles dans la wilaya de Mila sont réparties sur 96 spécialités sanctionnées de diplômes et 20 spécialités en formation qualifiante, selon le même responsable qui a affirmé que l'opération d'inscription dans les établissements de formation professionnelle se poursuit en prévision de la session de septembre 2019. Le nombre de places pédagogiques ouvertes au titre de la session de septembre 2019, atteindra les 6.380 places, soit «l'équivalent presque de ce qui a été programmé durant la session de l'année précédente», a souligné le même responsable. Pour la formation qualifiante, le plus grand quota a été dédié à la catégorie des femmes au foyer avec 570 postes de formation sur un total de 1 545 postes disponibles au titre de la prochaine session de formation, selon le même responsable.

R. R.



Élections en Israël

Référendum sur l'avenir politique de Netanyahu

■ Israël tient aujourd'hui ses deuxièmes élections en cinq mois, un scrutin aux airs de référendum pour ou contre le Premier ministre Benjamin Netanyahu et marqué en filigrane par la question du rapport entre Etat et religion dans le seul pays majoritairement juif au monde.

Par Rosa C.

Benjamin Netanyahu, 69 ans, qui a occupé le poste de Premier ministre le plus longtemps dans l'histoire d'Israël, avait encaissé en avril un rare revers dans sa longue carrière. Son Likoud avait terminé ex-aequo face à «Kahol Lavan», le nouveau parti centriste Bleu Blanc mené par Benny Gantz, un ancien de l'armée, une institution vénérée en Israël. Mais M. Netanyahu avait été incapable de former une coalition majoritaire. Et plutôt que de laisser le président Reuven Rivlin demander à un adversaire de former le gouvernement, il avait dissous le Parlement, déclenchant ainsi de nouvelles élections. Ce nouveau scrutin, aujourd'hui, est d'autant plus crucial pour M. Netanyahu qu'il intervient un mois avant sa comparution devant la justice pour des affaires de «corruption», «d'abus de confiance» et de «malversations». Pour l'heure, M. Netanyahu n'est ni inculpé ni donc condamné, mais une victoire électorale pourrait permettre à ses alliés de lui voter une immunité. Face à «Bibi», l'ancien général Benny Gantz, plus libéral sur



les enjeux de société tout en cultivant une image de faucon sur les questions sécuritaires, joue la carte de la «probité». Bibi ou Benny ? Telle est la question, à laquelle les plus de six millions d'électeurs israéliens devront répondre. Et ce match retour s'annonce âprement disputé. Selon un baromètre de la télé Channel 13, Likoud et Bleu Blanc obtiendraient chacun 32 sièges sur les 120 de la Knesset, le Parlement. Au total, le Likoud et

ses alliés, des formations à droite ou religieuses, obtiendraient 58 sièges, et le bloc de centre-gauche 53, laissant ainsi le rôle de «faiseur de roi» au parti Israël Beiteinou d'Avigdor Lieberman, qui dit refuser toute coalition avec les religieux, alliés de M. Netanyahu. Lieberman accuse les juifs ultra-orthodoxes de vouloir imposer leur vision de la religion sur l'Etat et exige que les étudiants des écoles talmudiques, bénéficiant actuellement d'exemptions, fassent leur service militaire comme la majorité des autres jeunes Israéliens. La campagne électorale s'est durcie la semaine dernière avec la promesse de Benjamin Netanyahu d'annexer un pan stratégique de Cisjordanie occupée en cas de victoire. Cette promesse a été fustigée par les Palestiniens, y voyant la fin de tout «processus de paix». Des roquettes ont été tirées de Ghaza, enclave contrôlée par les islamistes du Hamas,

en direction d'Ashdod, où M. Netanyahu a dû interrompre un meeting, ce qui reste une des images fortes de cette campagne. Des pays arabes, l'ONU et même Moscou ont mis en garde contre cette annexion, le bémol de la Russie étant d'autant plus significatif que M. Netanyahu se montre sur ses affiches serrant la main à Vladimir Poutine ou à Donald Trump. «S'il y a quelqu'un qui peut influencer le président Trump, le Congrès et l'opinion publique aux États-Unis (...), c'est bien moi», a déclaré vendredi M. Netanyahu, qui joue la carte de ses contacts avec de grands leaders. «Comment j'y suis parvenu ? Grâce à un ensemble d'aptitudes, à l'expérience». M. Gantz, qui répète vouloir redonner son lustre à la fonction de Premier ministre, un tacle implicite contre les allégations visant M. Netanyahu, se montre, lui, résolu. «Je vous le dis, nous allons le

battre (...) Je suis ici pour changer le pays. Et pour y parvenir, le départ de Bibi est nécessaire», a-t-il martelé ce week-end. L'ancien chef de l'armée a toutefois été critiqué pour une campagne terne et quelques gaffes lors de discours publics, mais il reste néanmoins la figure centrale fédérant le vote anti-Netanyahu. Contrairement à l'élection d'avril, où ils s'étaient présentés en ordre dispersés, les partis arabes israéliens, hostiles aussi à M. Netanyahu, se sont coalisés pour ce scrutin. Une bonne performance de leur part, comme en 2015 lorsqu'ils avaient terminé en troisième place, pourrait renforcer une éventuelle coalition «anti-Bibi». Le Likoud a d'ailleurs tenté en vain cette semaine de faire voter un amendement pour permettre la présence de caméras dans les bureaux de vote, une initiative perçue comme une tentative d'intimidation des électeurs arabes. L'autre image forte de cette campagne est d'ailleurs peut-être celle du député arabe Ayman Odeh qui s'est approché, à la Knesset, à un poil de M. Netanyahu pour le filmer de façon intrusive avec son téléphone. Au final, «le facteur décisif sera le taux de participation», estime Gayil Talshir, professeure de sciences politiques à l'Université hébraïque de Jérusalem, qui n'écarte pas une coalition Gantz-Netanyahu, ou des manœuvres du Premier ministre pour s'accrocher à son poste. «La seule chose qui importe à Netanyahu est de survivre comme Premier ministre», dit-elle à l'AFP. «Je ne pense pas qu'il va quitter le pouvoir sans faire de bruit». R. C.



Commentaire

Défections

Par Fouzia Mahmoudi

Affaibli par sa déroute aux municipales, les mauvais résultats économiques et l'autoritarisme grandissant de son chef, le président Recep Tayyip Erdogan, le Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur), se retrouve brusquement confronté à une vague de démissions qui mettent à mal son hégémonie. Vendredi, Ahmet Davutoglu, ancien Premier ministre (2014-2016) d'Erdogan et qui se trouve aussi être l'un de ses plus vieux compagnons de route, a claqué la porte du parti. «Je démissionne du parti au sein duquel j'ai servi avec honneur et auquel j'ai consacré beaucoup d'efforts pendant des années», a-t-il expliqué lors d'une conférence organisée à Ankara, la capitale. L'ancien Premier ministre a ainsi coupé court à la procédure d'expulsion engagée au début de septembre contre lui et contre trois anciens députés, Ayhan Sefer Ustun, Selcuk Ozdag et Abdullah Basci, par le comité exécutif de l'AKP présidé par Erdogan. Il a annoncé la création prochaine de sa propre formation politique, rivale de l'AKP. Cet ancien professeur d'université, d'ordinaire plutôt servile, est devenu très critique de la politique menée par son ancien patron. Tenu à l'écart des instances dirigeantes de l'AKP depuis son éviction du gouvernement en 2016, l'ex-homme politique se servait de sa page Facebook pour se faire entendre. En avril, il y avait posté son «manifeste», un texte critique dans lequel il fustigeait «la mauvaise gouvernance» des autorités ainsi que «la politique arrogante» menée par le parti. Il y déplorait le fait que désormais «un petit groupe oriente l'AKP», une allusion au caractère dynastique du régime, depuis la montée en puissance de Berat Albayrak, le gendre d'Erdogan, époux de sa fille aînée Esra, qui, nommé ministre de l'Economie et des Finances, est devenu incontournable. Lors de sa conférence à Ankara, à l'issue de laquelle il a refusé les questions des journalistes présents, Ahmet Davutoglu a dit combien, en publiant son manifeste, il avait espéré provoquer un sursaut de lucidité au sein du parti, en vain. «Nous n'avons reçu aucune réponse. Au lieu de cela, nous avons été accusés de trahison et d'animosité», a-t-il déploré. Rien de surprenant, néanmoins, venant du parti tenu d'une main de fer par Erdogan qui comme tout dictateur ne supporte aucune critique. Toutefois, le président turc, grâce à ses seize années à la tête de son pays, a une incroyable mainmise sur tous les rouages du pouvoir et sera difficile à ébranler malgré les défections et la perte, symbolique et déconcertante, d'Istanbul. Reste à voir, toutefois, si le ras-le-bol se propagera ou si le clan Erdogan réussira à le contenir et à régner sans partage sur la Turquie. F. M.

Nucléaire iranien

Rohani n'a «pas prévu» de rencontre avec Trump en marge de l'AG de l'ONU

Le président iranien Hassan Rohani n'a «pas prévu» de rencontre avec son homologue américain Donald Trump en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, a déclaré hier le porte-parole de la diplomatie iranienne. «Nous n'avons pas prévu cette rencontre, et je ne crois pas que ce genre de choses aura lieu à New York, où s'ouvre aujourd'hui la 74^e session de l'Assemblée générale de l'ONU», a déclaré Abbas Moussavi sur une chaîne de télévision d'Etat iranienne. «Comme nous l'avons déjà dit, si les Américains réintègrent le JCPOA (sigle donné à l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015, NDLR) et mettent fin à leur terrorisme économique, ils peuvent réintégrer la commission conjointe et discuter avec l'Iran», a-t-il ajouté. M. Moussavi faisait référence à une commission mise en place dans le cadre de l'accord de 2015, dont les Etats-Unis se sont retirés unilatérale-

ment en mai 2018 avant de rétablir une série de sanctions économiques contre l'Iran. Dans un contexte de tensions grandissantes entre Washington et Téhéran, la Maison-Blanche a déclaré dimanche que M. Trump n'excluait pas l'hypothèse d'une rencontre avec M. Rohani, assurant que le président américain allait «y réfléchir». Ces déclarations intervenaient après une attaque de drones contre deux installations pétrolières en Arabie saoudite, revendiquée par les rebelles yéménites Houthis, soutenus par Téhéran, qui font face depuis 2015 à une coalition armée menée par Ryad. Washington a attribué la responsabilité de l'attaque à Téhéran, en l'accusant d'avoir mené «une attaque sans précédent contre l'approvisionnement énergétique mondial», ce que Téhéran a démenti. «C'est une tradition chez les Américains de rejeter la faute sur les autres», a rétorqué lors d'une conférence

de presse le porte-parole du gouvernement iranien Ali Rabiee, estimant que ces accusations relèvent de «l'arsenal de guerre psychologique de l'Amérique». L'attaque est «le résultat d'une guerre de cinq ans contre des personnes sans défense et qui est à l'origine de l'insécurité régionale», a-t-il affirmé. Pour décrire les relations entre les deux pays, le président français Emmanuel Macron a suggéré lors du G7 à Biarritz (France) en août une rencontre entre MM. Trump et Rohani. Le président iranien avait pour cela demandé que Washington lève préalablement toutes les sanctions contre son pays. M. Macron avait au préalable rencontré le 25 août le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif, en marge du sommet du G7. M. Zarif se rendra à New York pour y retrouver le président iranien, a déclaré hier M. Moussavi.

Salon international du livre d'Alger

Le Sénégal invité d'honneur

■ Le Sénégal est l'invité d'honneur de la 24^e édition du Salon international du livre d'Alger, selon le commissaire du salon, Mohamed Iguerb. Cette manifestation culturelle, prévue du 30 octobre au 9 novembre, verra la participation de plus de 1 020 maisons d'édition algériennes et étrangères.

Par Abba Selles

Plus de 1 020 maisons d'édition représentant 40 pays prendront part à la 24^e édition du Salon international du livre d'Alger, prévu du 30 octobre au 9 novembre prochains au Palais des expositions des Pins maritimes, annonce le commissaire du salon, Mohamed Iguerb. Cette édition sera une occasion de connaître de près la littérature sénégalaise puisque le Sénégal est l'invité d'honneur. La même source a ajouté que le choix du Sénégal comme invité d'honneur vise «à rendre hommage aux intellectuels, hommes de lettres et philosophes de ce pays africain».

A ce propos, le commissaire du Sila a fait savoir que la participation du Sénégal comme invité d'honneur coïncidait avec le 50^e anniversaire du Festival culturel

panafricain (Panaf), qui sera célébré, cette année, en présence d'hommes de lettres et d'historiens algériens et africains qui débattront de plusieurs thèmes relatifs aux relations panafricaines, à la littérature et à la pensée en Afrique.

S'agissant de l'organisation du salon, la priorité sera accordée «aux jeunes et au grand public, loin du caractère académique et élitaire ayant marqué les éditions précédentes», a-t-il estimé, car cette 24^e édition constituera l'occasion pour les jeunes écrivains de briller, notamment les lauréats des précédents prix littéraires dont les prix Assia-Djebbar, Ali-Maachi, Yasmina-Mechakra et Mohammed-Dib.

Outre l'organisation des concours du meilleur logo et de la meilleure affiche du salon, cette édition verra, pour la première fois, l'aménagement d'un

espace réservé aux dédicaces au profit des maisons d'édition algériennes et étrangères, en vue de faire connaître leurs écrivains et intellectuels, a indiqué M. Iguerb, ajoutant que cette initiative vise à «encourager ces maisons à participer au programme du Sila».

Il a affirmé, par ailleurs, que le choix des éditeurs devant occuper le pavillon central du Palais des expositions se base sur «leur spécialisation en matière de créativité littéraire et de livre scientifique (technique et universitaire), outre leur ancienneté dans ce domaine», et ce, au vu de «la forte demande des Algériens sur ce genre d'ouvrages». Il a précisé, dans ce sens, que le Sila «offre de nouveaux livres de qualité à des prix raisonnables, notamment à la lumière des remises pratiquées lors de la dernière semaine du



salon».

Outre les jeunes plumes algériennes, plusieurs écrivains, romanciers et intellectuels connus devront prendre part à

cet important événement culturel, aussi bien dans le cadre du programme officiel du Sila qu'au sein des programmes des maisons d'édition, à l'instar des deux romanciers algériens Waciny Laredj et Yasmina Khadra, ainsi que le romancier palestinien Ibrahim Nasrallah.

A. S.

Opéra d'Alger

Des cultures méditerranéennes s'invitent à Alger

Musique, danse et conférences sur le patrimoine et les traditions culturelles de la Méditerranée sont au programme de la première édition du Festival «Traditions et innovation des cultures méditerranéennes» qui s'est ouvert hier à Alger, ont annoncé ses promoteurs.

Organisé par l'Association algérienne de promotion de la musique et des arts graphiques de la scène (Acpmag) et «Oltre Art», association italienne pour la promotion et la création des événements culturels, ce festival de trois jours se veut une «plateforme d'échanges» pour la diffusion des traditions culturelles des deux pays.

La cantatrice et soprane Giorgia Valbonesi, animera à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih un concert de chant andalou-lyrique avec la participation des élèves de l'Institut national supérieur de musique (Insm) aux côtés de choristes et chorégraphes de l'Académie Profili.

Des conférences sur l'histoire, le patrimoine et les cultures de la Méditerranée, animées par des universitaires italiens, sont également au menu de cet événement.

Béatrice Borghi et Rolando Dondarini, enseignants à l'université de Bologne et chercheurs en histoire, animeront une conférence sur les cultures méditerranéennes et

les similitudes des traditions culinaires et artistiques, notamment entre l'Algérie et l'Italie.

Prévu jusqu'au 19 septembre, le Festival culturel Traditions et innovation des cultures méditerranéennes est organisé avec le soutien du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et l'Institut culturel italien.

Il vise à «promouvoir les formes de citoyenneté active» à travers une compréhension du patrimoine et des traditions en partage entre les pays méditerranéens, selon ses organisateurs.

F. H.

Décès

Le comédien Youcef Meziani n'est plus

Le comédien Youcef Meziani est décédé dimanche à Alger à l'âge de 87 ans des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de l'Association cinématographique «Lumière».

Né en 1932 à La Casbah d'Alger, le défunt est connu pour ses apparitions remarquables dans plusieurs films et feuilletons ainsi que des pièces théâtrales.

Entre autres, les œuvres auxquelles il avait participé, figurent les films «L'Épopée du cheikh Bouamama (1985)» de feu Benamar Bakhti et «La Montagne de Baya» de feu Azeddine Meddour.

Il a également joué dans des feuilletons télévisés à l'instar de «El Bethra (la Graine)» du réalisateur Amar Tribeche et le film «El

Hanine» (2011) de Yassine Bendjemline.

Très jeune, il avait rejoint, dans les années 1958-1959, la troupe «l'Etoile du matin» aux côtés de Krikeche et d'autres comédiens.

Après l'indépendance, il intègre le Conservatoire d'Alger où il avait été initié par des maîtres connus à l'art de la

comédie.

Parallèlement à sa carrière d'artiste, le défunt était fonctionnaire au service des passeports à la wilaya d'Alger.

Le défunt Youcef Meziani a été inhumé ce dimanche au cimetière d'El Kettar.

L. B.

Incident du concert du stade du 20-Août

Trois prévenus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction chargé du dossier de l'incident survenu lors du concert organisé le 22 août dernier au stade du 20-Août-1955 à Belouizdad (Alger), ayant entraîné la mort de 5 personnes, a ordonné le placement en détention provisoire de trois inculpés parmi les personnes chargées de l'organisation de ce concert, indique un communiqué du tribunal de Sidi M'hamed.

«Après finalisation des investigations préli-

minaires engagées au sujet de cet incident tragique survenu lors du concert organisé jeudi 22/08/2019 au stade du 20-Août-1955 à Belouizdad ayant fait 5 morts, les parties à l'instance ont comparu devant nous le 09/09/2019 pour qu'une mise en inculpation soit prononcée à l'encontre des personnes impliquées dans cette affaire», précise la même source.

«Après avoir auditionné les prévenus, le

juge d'instruction chargé du dossier a ordonné le placement en détention provisoire de 3 inculpés parmi les personnes chargées de l'organisation de ledit concert», précise le communiqué.

L'enquête judiciaire se poursuit toujours pour définir les responsabilités, conclut la même source.

R. C.

AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riadh
El Feth)

Du 21 septembre au 20
octobre :

Exposition «Convergence»
de l'artiste Mohamed Krour.
Vernissage le samedi 21
septembre à partir de 15h.

Institut français d'Alger
Du 15 septembre au 28

novembre :

Exposition des plus beaux
paysages du Sud capturés
par Oussama Hamdi.

Maison de la culture
Ahmed-Aroua (Koléa,
Tipasa)

Du 17 au 21 septembre à
partir de 20h30 :

Sixième édition des
Journées nationales de la
chanson chaâbi, sous le slo-
gan «Le chaâbi, art et patri-
moine».

Théâtre de verdure
Laâdi-Flici (Boulevard
Frantz-Fanon, Alger)

Jeu du 19 septembre à par-
tir de 20h30 :

Concert de Kendji Girac.
Prix des billets à partir de 3
000 DA. Point de vente :
Théâtre de verdure, de 10h
à 19h.



Coupe d'Afrique «Juniors» de judo L'EN décroche 4 médailles, dont 3 or

LA SÉLECTION algérienne (Juniors/Garçons) de judo a décroché quatre médailles (3 or et 1 argent) à la Coupe d'Afrique 2019, disputée ce dimanche à Casablanca (Maroc). Les breloques en métal précieux ont été l'œuvre de Redouane Messaoud Dris (-66 kg), Karim Oudjane (-73 kg) et Hicham Anouar Hached (+100 kg), au moment où Mohamed Amine Tahra s'est contenté de l'argent, après sa défaite en finale des moins de 60 kg. Ces quatre judokas étaient les seuls représentants algériens

dans cette compétition, ayant enregistré une participation record du pays organisateur, le Maroc, ayant engagé 39 athlètes (21 Garçons et 18 Filles). Au total, 64 judokas (34 Garçons et 30 Filles), représentant sept nations, ont pris part à cette première édition de la Coupe d'Afrique «Juniors» de judo. Outre le Maroc et l'Algérie, il y avait la Tunisie (3G/6F), le Sénégal (1G/4F), le Portugal (4G), le Tchad (1G/1F) et le Cap Vert (1 F).

Cyclisme Suspension d'une année pour le président de la Ligue d'Alger

MESSAOU D'ALGER, président de la Ligue algéroise de cyclisme, a été suspendu un an de toute activité liée au domaine, «aussi bien au niveau de la Ligue qu'au niveau de la fédération», a-t-on appris dimanche auprès de cette instance. «Messaoud Daoud devra également s'acquitter d'une amende de 10 000 DA», a encore détaillé la FAC concernant ce dirigeant qui avait été auditionné par la Commission de discipline de l'instance fin juillet dernier. Il lui était reproché, entre autres, d'avoir «porté atteinte à la stabilité» de la FAC, en contestant notamment les conditions dans lesquelles s'était déroulée l'Assemblée générale ordinaire du 3 juin dernier, et d'avoir «outrepassé ses prérogatives» en invitant un club espagnol à participer au Grand Prix cycliste d'Alger, qu'il souhaitait organiser alors qu'à ce moment-là, la Fédération était encore en veilleuse. Messaoud Daoud avait fait appel de cette décision en introduisant un recours, mais le Bureau fédéral l'a finalement entérinée, maintenant ainsi sa suspension pour un an ferme de toute activité. La commission de discipline de la FAC a été installée le 3 juin dernier, pendant l'AGO qui s'était tenue à Aïn-Témouchent. Elle se compose de Walid Kebaili, Ahmed Zerguine et Hocine Zahar.

Natation-championnat d'Afrique juniors (nage en eau libre) Henia Krouz décroche le bronze

LA NAGEUSE algérienne Henia Krouz a remporté la médaille de bronze de l'épreuve des 5 km nage en eau libre, lors du 13^e Championnat d'Afrique de natation juniors, disputée dimanche à Bizerte en Tunisie. La course a été remportée par la représentante de l'Afrique du Sud qui a devancé la Tunisienne Rihem Ben Slama (médaille d'argent). L'Algérienne a terminé à la 3^e place ex aequo avec l'Égyptienne Salma Heni. Chez les messieurs, le Tunisien Mohamed Khalil Ben Ajmia a décroché la médaille d'or de l'épreuve des 5 km nage en eau libre. La médaille d'argent est, quant à elle, revenue à l'Égyptien Mahmoud Mohamed, tandis que le Seychellois Damien Payet a remporté le bronze. L'épreuve qui s'est déroulée à l'espace «Marina Cap 3000» de Bizerte a vu la participation d'une trentaine de nageurs représentant 18 pays africains. A noter que les épreuves de la nage en eau libre viennent clôturer le 13^e Championnat d'Afrique de natation juniors (filles et garçons) qui s'est déroulé à Radès du 11 au 15 septembre en cours.

Mondiaux 2019 de boxe Benchabla et Houmri sortis de la compétition

LES BOXEURS algériens Abdelhafid Benchabla (-91 kg) et Mohamed Houmri (81 kg) ont été éliminés au 2^e tour (16^e de finale) des mondiaux-2019, après leur défaite dimanche à Ekaterinbourg (Russie) respectivement devant l'Allemand Abduldjabbar Ammar et le Cubain Julio Cesar La Cruz. Benchabla, exempt du 1^{er} tour, a perdu aux points (4-1) devant le pugiliste allemand, alors que Houmri s'est incliné logiquement 5-0 face au champion du monde cubain La Cruz. Avec les défaits, aujourd'hui, de Benchabla et Houmri, cinq boxeurs algériens au total sont éliminés de ce championnat du monde. Les trois autres éliminés sont Mohamed Flissi (-52 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Réda Benbaziz (-63 kg). La journée d'hier, a vu l'entrée en lice des deux derniers boxeurs algériens dans cette compétition. Chams Eddine Kramou (69 kg) devait boxer contre l'Azébaidjanais Sotomayor Collazo Lorenzo et Chouaïb Bouloudinat (+91 kg) croiser les gants contre l'Italien Carbotti Mirko. L'Algérie a engagé sept boxeurs dans ce rendez-vous pugilistique qui se tient du 9 au 21 septembre, en présence de près de 450 athlètes de 87 pays.

Ligue des champions africaine - 16^{es} de finale «aller»

L'USMA atomise Gor Mahia

■ L'USM Alger, deuxième représentant algérien en Ligue des champions africaine de football, a atomisé le club kenyan Gor Mahia en le battant 4-1, en 16^{es} de finale «aller», disputés dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida.



Les Rouge et Noir ont réussi une belle opération

Par Mahfoud M.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Meftah (17,45+1 SP), Benchaâ (45+3, 75) pour l'USM Alger et (56 SP) pour Gor Mahia. Les Rouge et Noir ont prouvé donc que la crise financière qui touche le club de plein fouet ne freinera nullement leur élan, eux qui sont décidés à aller loin dans la plus prestigieuse des compétitions africaines, sachant que celle-ci pourrait régler en grande partie ce problème avec la grosse prime réservée aux formations qui atteignent déjà la phase des poules. Le coach, Bilal Dziri, a su de son côté motiver ses poulains et aller de l'avant pour enregistrer un large succès pour prendre

option pour la qualification au prochain tour et se rapprocher de plus en plus de la cette phase des poules. En tout cas et avec ce score, la formation de Soustara devrait pouvoir passer au prochain tour. A noter que le match retour est prévu le 29 septembre courant (16h00) au stade Kasarani de la capitale Nairobi.

Le PAC bat le CSS en Coupe de la CAF

De son côté, le Paradou AC a battu le voisin tunisien, le CS Sfaxien, sur le score de (3/1) en Coupe de la Confédération africaine, avant-hier soir au stade du 5-Juillet pour le compte du match aller des seizièmes de finale de cette compétition. Les buts de la rencontre ont été ins-

crits par Mouali (14), Ghorab (61), Bouzouk (70 sp) pour Paradou AC. Merzougui (3) pour le CS Sfaxien. Le match «retour» se jouera en Tunisie entre le 27 et le 29. Les Académiciens étaient pourtant menés tôt au score, mais cela ne les a pas empêchés de revenir en force ensuite, grâce à la grande détermination de ses jeunes bourrés de talent et qui ont, encore une fois, prouvé avoir reçu une formation des plus parfaites dans l'académie JMG de Paradou. Les poulains de Chalo ont su comment trouver les ressources nécessaires pour venir à bout de cette équipe qui est pourtant une des meilleures sur le continent africain avec ses trois titres en C2.

M. M.

Ligue I Mobilis (5^e journée) Le MCA se défait du MCO

Le Mouloudia club d'Alger a battu son homologue du MC Oran sur le score de (3/2), avant-hier soir au stade Ahmed-Zabana d'Oran, pour le compte de la 5^e journée de la Ligue I. Les buts du doyen des clubs algériens ont été inscrits par Bendebka (33'), Brahimi (38') et Bourdim (89'), alors que les Hamraoua ont inscrit leurs buts par Mesmoudi (55') et Mansouri (P 90'+2"). C'est une très belle opération pour les Vert et Rouge qui continuent leur belle série et se retrouvent à la première place du classement avec dix points. Les gars de Bab El Oued montrent très tôt leurs prétentions pour le titre et restent donc déterminés à aller loin cette saison, contrairement aux saisons précédentes où ils accusaient un grand retard par rapport aux formations concernées par les pre-

mières places du classement. De son côté, le MCO est scotché à la sixième place avec sept points, se voyant freiné dans son élan après un début tonitruant. C'est en tout cas de bon augure

M. M.

NC Magra Karim Zaoui limogé

Le technicien algérien Karim Zaoui a résilié son contrat à l'amiable avec la direction du club de première division, le NC Magra, après une réunion avec les responsables au siège du club.

L'ancien entraîneur de la JS Saoura n'a donc travaillé que quelques semaines seulement avec le promu en Ligue 1. Pour rappel, il est arrivé lors du mercato d'été après avoir réalisé un grand parcours avec la JSS, la saison dernière.

Pourtant le NC Magra a réussi des résultats honorables avec deux victoires à domicile (le club est domicilié provisoirement à Sétif) et deux défaites à l'extérieur après quatre journées. C'est à l'issue d'une défaite 3-0 face à l'ES Sétif qu'il va être remplacé.

La direction du club de Magra serait en discussion avec un autre coach algérien pour prendre le relais à la tête de l'équipe des Bleu et Blanc.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

El Kala : arrestation d'un individu

Il faisait l'objet d'une condamnation à perpétuité

LES SERVICES de la première sûreté urbaine de la daïra d'El Kala (El Tarf) ont arrêté un individu objet d'une peine de prison à perpétuité pour incendie de biens de l'Etat, a-t-on appris lundi du chargé de la communication à la sûreté de wilaya. Le mis en cause, un trentenaire originaire de la ville d'El Kala, a été appréhendé pour s'être égale-

ment rendu coupable de cambriolage par effraction et détérioration de biens d'autrui, a ajouté le commissaire Labidi Mohamed Karim. Présenté devant le magistrat instructeur du tribunal correctionnel d'El Kala, le mis en cause a été placé en détention préventive, a précisé la même source.

Yanis T.

Lutte contre le changement climatique

L'ONU salue les efforts de l'Algérie

LE COORDONNATEUR résident du système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, a félicité lundi l'Algérie pour son «engagement» et «leadership» dans le combat contre le changement climatique, en renouvelant la détermination des agences onusiennes à appuyer les efforts des Etats membres en ce sens.

Le responsable onusien intervenait lors d'un atelier intervenant lors d'un atelier regroupant des experts africains chargés de l'élaboration des inventaires nationaux de gaz à effet de serre, réunis à Alger pour débattre des voies et moyens d'améliorer la maîtrise des aspects techniques du dispositif de transparence relatif à ces inventaires.

Il a aussi salué la «volonté claire de l'Algérie de continuer à appuyer l'Afrique et le monde dans le combat contre le changement climatique».

Relevant que la sécheresse en Afrique a fait, entre 1980 et 2018, plus de morts que toutes les autres catastrophes climatiques du monde, M. Overvest a noté que les effets du changement climatique, auxquels le continent est très vulnérable, risquent de freiner les progrès des pays africains vers les objectifs du développement durable (ODD).

«Il est impératif de respecter l'accord de Paris, celui de rester en dessous de 1,5 C de réchauffement climatique afin de minimiser les menaces futures, mais pour ce faire, il faut que les pays mesurent les réalisations et la mise en œuvre d'actions d'atténuation et d'adaptation et les communiquent à la communauté internationale de manière transparente», a-t-il recommandé.

Pour lui, cet atelier prend toute sa signification à l'approche de la tenue, le 23 septembre à New York, du Sommet mondial sur le climat. Intervenant pour sa part, le Directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur Lazhar Soualem, a

souligné que l'élaboration des inventaires nationaux de gaz à effet de serre représentait une étape importante dans le processus de transparence qui doit succéder à l'action pour le climat.

Il s'agit, poursuit-il, d'un exercice qui permet aux experts internationaux en charge de l'examen des communications nationales et des rapports biennaux de transparence d'avoir une idée, la plus précise possible, sur la réalisation des objectifs arrêtés à ce titre.

Cette étape renvoie à la maîtrise d'un certain nombre d'aspects, notamment les méthodologies établies par les lignes directrices du panel intergouvernemental d'experts en charge de l'évolution du climat, ainsi que les standards adoptés en la matière, a encore souligné M. Soualem.

A l'instar des autres pays en développement, poursuit le diplomate algérien, les pays africains font face à des défis importants en matière de mise en application des cadres de transparence, y compris pour ce qui a trait aux processus d'élaboration des inventaires de gaz à effet de serre, une réalité d'autant plus affirmée avec le contexte de l'Accord de Paris.

L'article 13 de cet accord et la décision 18/CMA.1, adoptée par la Conférence de Katowice, en décembre 2018, ont, d'autant plus, édifié des normes extrêmement contraignantes en la matière, a-t-il relevé.

«Ces normes tendent à mettre l'ensemble des parties sur un pied d'égalité, ce qui n'est pas sans conséquences, notamment pour les pays dont les capacités sont faibles ou insuffisantes», a soutenu M. Soualem. Il a rappelé qu'à partir du 31 décembre 2024, l'ensemble des parties signataires de l'Accord de Paris devront soumettre, chaque deux ans, leurs rapports biennaux de transparence.

May G.

Le consommateur face à la cherté de la vie



123456789012

LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Akbou

Les habitants du quartier Metidji ferment l'APC

■ Les habitants du quartier Métidji de Guendouza ont bloqué hier le siège de l'APC d'Akbou après un rassemblement de protestation observé sur les lieux.

Par Hocine Cherfa

Cette action de protestation a été initiée par le comité citoyen du quartier. Elle a été approuvée à l'unanimité lors d'une assemblée générale des habitants du quartier convoquée vendredi dernier. Les manifestants ont exprimé leur ire contre l'absence d'eau potable, les routes dégradées et le manque d'électricité. Le comité citoyen du quartier soutient que «c'est l'ultime recours restant pour faire valoir nos droits les plus élémentaires». Il a par ailleurs exprimé ses regrets pour les désagréments que causera cette action : «ce n'est pas de gaieté de cœur que nous allons fermer l'APC mais, devant le mutisme des autorités locales par rapport à nos revendications, nous avons jugé nécessaire d'y recourir». Et d'ajouter : «nous vivons avec des problèmes au quotidien, dont le manque d'eau dans les robinets, l'inexistence de l'électricité, alors que nos routes sont dégradées et deviennent de plus en plus impraticables, tout en ayant l'espoir que les autorités locales seraient à l'écoute de nos revendications», lit-on dans leur déclaration-appel. Il est utile de noter que la RN 26 a été coupée hier pour la deuxième journée consécutive par les souscripteurs aux 730 logements sociaux de

Helouane. Ces derniers qui ont bloqué la route par des pierres et des objets hétéroclites ont accroché une banderole sur les lieux sur laquelle est écrit : «nous voulons la distribution des 730 logements sociaux immédiatement».

Rassemblement contre le scrutin

Un rassemblement de protestation a été improvisé hier matin par des dizaines de citoyens sur les parvis de la maison de la culture de Béjaïa. Les participants à cette action ont exprimé leur hostilité et leur rejet à l'élection présidentielle annoncée pour le 12 décembre prochain. Les manifestants ont brandi des pancartes portant des slogans décrivant le scrutin : Ulac l'vote ulach, Makenche intikhabates maâ al issabates». Ils comploient maintenir le rassemblement jusqu'à 17 heures pour ensuite marcher vers la placette Saïd-Mekbel où un rassemblement était également prévu. Les manifestants comploient exiger la libération des détenus d'opinion et détenus politiques, croupissant en prison et réaffirmer leur rejet du prochain scrutin. Ils ont repris durant le sit-in les slogans du Hirak populaire : «Allez allez had Al am makenche l'vote : allez

allez cette année pas de vote», «Ulac l'vote ulach», «Makenche intikhabates maâ al issabates», «Dawla madania machi askraïa», «Libérez les otages, libérez les détenus», «Telgou ouledna», «Anedou anedou alama yeghli udhavu», «FLN RND errahlou», «Houkouma, berlamane errahlou : gouvernement et APN partez», «Wallah mana habsine : nous jurons par Dieu que nous n'allons pas nous arrêter», etc. Il est utile de noter que le grand quartier populaire d'haddaden a vécu au rythme d'une manifestation de colère dimanche soir suite à l'annonce de la date de l'élection. La contestation a duré jusqu'à une heure tardive. Notons aussi que les habitants de la ville de Kheratta sont sortis samedi dernier dans la rue pour le deuxième samedi consécutif dans une imposante marche populaire pour clamer le départ du système, la libération des détenus d'opinion et le rejet des élections visant à régénérer le régime qui a conduit le pays à la ruine. Ils étaient des milliers à sillonner les principales artères de la ville, brandissant des pancartes et scandant des slogans hostiles au pouvoir, exigeant la libération des détenus d'opinion et le départ du régime, entre autres.

H. C.